

# Une association pour la défense de la forêt du Gâvre est née

Au début du mois de mars, une bonne vingtaine de Gâvrais, inquiets par l'évolution de la gestion forestière, qu'ils estiment « tournée en priorité vers l'exploitation du bois », se sont réunis pour partager leur préoccupation. Ils ont alors décidé de se constituer en association et invité « tous ceux qui partagent ces préoccupations et qui voulaient évoquer le sujet » à les rejoindre.

Samedi dernier, ils se sont retrouvés à une bonne quarantaine, salle de la forge. Parmi eux des Gâvrais, mais aussi des personnes venues de tout le département : des promeneurs du week-end, des randonneurs, des représentants de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), de l'Office intercommunal de tourisme. Constat général : l'accueil du public ne fait plus partie des objectifs de l'Office National des Forêts, trop occupé à la surexploitation. « Gâvraise depuis 70 ans, je n'ai jamais vu la



*Même les circuits balisés tels le parcours de santé auprès du rond-point de la Belle-Etoile, ne sont plus dégagés, décourageant les promeneurs et randonneurs.*

forêt aussi dévastée », témoigne Denise. « Un technicien de l'Office

National des Forêts m'a dit qu'il ne voulait plus voir un seul cheval dans

la forêt », affirme un cavalier. « Il y a plus de 6 mois que la chute d'un arbre très imposant barre le parcours de santé », déplore un habitué.

Les organisateurs avaient fait venir Nicolas Helary, qui lutte au sein d'une association vendéenne, confrontée au même problème sur la forêt de Longeville. « La surexploitation est en effet un problème national, liée aux exigences de rentabilité à court terme : plus 25 % en 2011 », constatent les participants.

À l'issue de cette réunion, 19 participants ont accepté de faire partie du premier collectif, qui va se réunir samedi 12 mai à 14 h 30, pour se constituer en association. La LPO, l'Office intercommunal de tourisme, les Cavaliers de l'Isac, Bretagne Vivante, ont déjà fait savoir qu'elles y enverront un représentant.

Plus de renseignements au 06 85 12 19 02.